

# Gastroentérite virale non Norovirus ni Sapovirus ni Rotavirus



Mise à jour  
07/11/2024

Autres dénominations

Adénovirus

Entérovirus

Astrovirus

Informations relatives à  
Hôpitaux FHV, Cliniques, CTR / Pédiatrie

## Epidémiologie

## Agent infectieux

Nombreux agents dont: Adénovirus, Enterovirus (Coxsackie, Echovirus), Astrovirus

---

## Réservoir

Homme

---

## Mode de transmission



Dans la communauté: essentiellement par la nourriture, éventuellement par la consommation d'eau contaminée



A l'hôpital: par contact direct ou indirect avec du matériel contaminé

---

## Période d'incubation

Quelques heures à quelques jours

---

## Durée d'infectiosité

Tant que l'agent infectieux est présent, en principe quelques jours

---

## Prise en charge du cas positif/suspect

### Précautions Standard + Mesures Additionnelles



L'application des Précautions Standard est suffisante



Mesures Additionnelles CONTACT si:



patient avec incontinence fécale



patient non compliant



pédiatrie



épidémie

---

## Placement

## Matériel de soins

-  Le matériel de soins est réservé au patient pendant la durée des Mesures Additionnelles
  -  Privilégier le matériel à usage unique (UU)
  -  Prévoir un stock de matériel à UU pour 24h uniquement
- 

## Transport

-  Literie et chemise du patient propres
  -  Désinfection du lit
  -  Avertir le service de destination pour qu'il prenne les mesures adéquates
  -  Si Mesures Additionnelles: Limiter les déplacements aux besoins essentiels
- 

## Circulation

Si mesures Additionnelles:

-  En soins aigus, hôpitaux et cliniques :
  -  En principe, pas de sortie de la chambre
  -  Si sortie jugée nécessaire par le médecin en charge et en accord avec le service HPCI (rééducation, long séjour, etc) : chemise propre, flacon de poche de solution hydro-alcoolique
-  En CTR

-  En absence de facteurs de risque, le patient peut circuler librement si les conditions suivantes sont réunies :
  -  Patient propre sur lui
  -  Vêtements propres
  -  Si présence de pansements, ils sont propres
  -  Désinfection des mains avant de sortir de leur chambre
- 

## Visiteurs

-  Ne pas s'asseoir sur le lit
  -  Désinfection des mains en entrant et en sortant de la chambre
- 

## Autres recommandations

Les personnes travaillant dans la restauration doivent être mises à l'arrêt de travail pendant la phase aiguë de la maladie

---

## Mesures en cas d'épidémie

-  Cohorte possible lors d'épidémie
-  Se référer aux recommandations de l'unité HPCi

---

## Mesures de protection/prévention pour le personnel

# Hygiène des mains

Hygiène des mains selon les 5 moments de l'OMS avec le produit hydro-alcoolique (PHA)

---

## Gants

Non, sauf si risque d'exposition à du sang ou des liquides biologiques

---

## Blouse de protection

Non, sauf si projections prévisibles de sang ou de liquides biologiques ou Mesures Additionnelles Contact

---

## Masque de soins

Non

---

## Lunettes de protection

Non, sauf si projections prévisibles de sang ou de liquides biologiques

---

## Mesures complémentaires

Le personnel atteint de gastroentérite virale doit être mis en arrêt de travail jusqu'à disparition des symptômes

---

## Nettoyage/désinfection

### Matériel de soins

-  Dispositifs médicaux : S'assurer de l'efficacité du produit désinfectant contre le pathogène en question
  -  Vaisselle : filière habituelle
- 

### lit et literie

-  Se désinfecter les mains avant toute manipulation du linge propre
  -  Utiliser les sacs à linge usuels
  -  A la levée des Mesures Additionnelles ou au départ du patient, désinfecter le lit et changer la literie
- 

## Environnement

-  S'assurer de l'efficacité du produit désinfectant contre le pathogène en question
-  Lors de la levée des mesures ou au départ du patient :
  -  Tout le matériel non-désinfectable présent en chambre est jeté
  -  Tout le matériel désinfectable présent en chambre est désinfecté ou retraité
-  S'assurer de l'efficacité du produit désinfectant contre le pathogène en question



Lors de la levée des mesures ou au départ du patient :



le matériel déposé dans un périmètre  $> 2$  m sera conservé (boîtes de gants, masques, etc.) sauf en cas de souillures visibles



le matériel présent dans un périmètre  $< 2$  m (environnement proche du résident) sera jeté



Tout le matériel désinfectable présent en chambre sera désinfecté



Les rideaux ou parois de séparation sont changés ou désinfectés respectivement

---

## Déchets

Élimination des déchets selon les filières habituelles

---

## Déclaration du cas

### Déclaration au service HPCI

Oui

---

### Déclaration au médecin cantonal

Les flambées de cas ( $> 2$  cas) doivent être déclarées au médecin cantonal dans un délai de 24 heures

---

### Déclaration à HPCi Vaud

SI flambée de cas

---